



# Communauté genevoise d'action syndicale

Organisation faîtière regroupant l'ensemble des syndicats de la République et canton de Genève // info@cgas.ch  
Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - tél. 0041 22 731 84 30 fax 731 87 06 - ccp 85-412318-9

DSPE - GE SG  
Département de la sécurité, de la police et de  
l'environnement  
Secrétariat général  
rue de l'Hôtel-de-Ville 14  
**case postale 3962**  
1211 Genève 3

Notre réf. 2384-CoT

Genève, le 18-03-2011

## **demande d'autorisation pour manifestation additive à la marche silencieuse du 2 avril 2011**

Madame, Monsieur,

La révision de l'ordonnance sur l'assurance chômage ayant été approuvée au niveau fédéral sans prise en considération des revendications syndicats des cantons romands, la CGAS demande au Conseil d'Etat de prendre des mesures d'urgence; notamment par l'octroi de 120 nouvelles indemnités cantonales de chômage dès le 1er avril 2011 aux victimes de la dite révision.

Ceci nous amène à soutenir la manifestation convoquée par des groupes de chômeurs le 2 avril à 14h devant le Glacis-de-Rive et pour laquelle une autorisation a déjà été sollicitée.

Les organisateurs ont accepté d'une part que notre Communauté s'engage à leur côté, et d'autre part de prolonger la Marche silencieuse initialement prévue par une manifestation qui se rendra jusqu'à l'Hôtel-de-ville.

Ensemble, nous souhaitons inviter nos participant-e-s à se réunir à 14h devant l'Office cantonal de l'emploi aux Glacis de Rive pour nous rendre peu après au Carrefour de Rive devant l'Hospice général. Nous envisageons une prise de parole au départ et à l'arrivée vers 14h45. Ensuite, après avoir tourné quelques fois autour du Carrefour de Rive, nous rejoindrons l'Hôtel-de-Ville en empruntant l'itinéraire: rue de Rive, rue de la Croix-d'Or jusqu'à la hauteur du Molard, pour nous diriger vers la Madeleine et monter la rue du Perron afin de terminer près de l'Ancien-Arsenal. Quelques harangues seront encore données là avant de dissoudre la manifestation vers 17h30.

En la circonstance, nous prendrons un soin particulier de ne pas perturber le trafic des véhicules de transport publics opérant sur l'itinéraire mentionné plus haut.

En vous restant dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Copie va SSEP - vdg Département de l'environnement urbain et de la sécurité + à Madame Chantal GASSER, répondante du Comité d'organisation de la manifestation « 1er avril, 2000 personnes n'auront plus d'assurance chômage à GE ».

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS